

Mes premières expériences avec les Verdiers à tête noire (*Carduelis ambigua*)

J'ai reçu mon premier verdier à tête noire (*C.ambigua*), une femelle, en 1999, en même temps qu'un mâle verdier de l'Himalaya (*Carduelis spinoides*) de la part d'un ami président d'un club dans l'Est de la France, en Alsace, lequel les avait acquis auprès d'un importateur.



Photo 01 : Verdier à tête noire, femelle.



Photo 02 : Verdier de l'Himalaya, mâle.

Durant la saison d'élevage 1999, ces oiseaux ont été placés en volière extérieure plantée (5m X 2m X 2m) en compagnie d'autres fringillidés (essentiellement des canaris, quelques [chardonnerets de l'Himalaya](#), tarin de Magellan, bouvreuils à longue queue et serins à front d'or).

N'ayant pas trouvé de mâle verdier à tête noire d'élevage, j'ai simplement lâché les verdiers en volière. Comme ce fut leur première année dans mon élevage, je n'escomptais pas beaucoup de résultats, l'expérience m'ayant appris que plusieurs années peuvent être nécessaires avant d'obtenir des résultats. Effectivement, la femelle tête noire ne marqua aucun intérêt pour les matériaux mis à sa disposition, tout comme le verdier de l'Himalaya ne s'intéressa à aucune des femelles présentes en volière.

En hiver, les oiseaux furent placés en cage d'hivernage (3 cages de 80cm X 40cm X 40cm communiquant entre elles, soit 2m40 d'espace de vol) jusqu'au printemps suivant, femelles canaris séparées des mâles, et tous les oiseaux non-domestiques avec les femelles canaris.



Photo 03 : Une partie des batteries de cages d'élevage / d'hivernage.



Photo 04 : La volière extérieure (hiver 1999).

N'ayant toujours pas trouvé de mâle *C.ambigua* d'élevage (ni d'ailleurs de femelle *C.spinoides*), la saison 2000 s'annonçait comme la précédente, avec un gros chagrin toutefois, puisque des fringillidés d'importation achetés l'année précédente, il ne me restait qu'un mâle bouvreuil à longue queue et un mâle chardonneret de l'Himalaya en plus des canaris et d'un mâle tarin de Magellan issu d'élevage.

Toutefois, vers la mi-avril, la femelle verdier à tête noire se mit à construire un nid, excitée par la parade incessante et possessive du mâle tarin de Magellan. A cette époque, seule une partie des oiseaux était sortie en volière, je gardais les autres dans les cages en attente d'un temps plus clément, et parmi ceux-ci se trouvait le verdier de l'Himalaya.

Le tarin de Magellan s'est révélé être très batailleur envers tout ce qui approchait la femelle tête noire ou le nid en construction, à tel point que j'ai dû me résoudre à le retirer de la volière d'élevage pour permettre aux autres couples de continuer leur existence paisiblement, bien que le nid de la femelle tête noire ne fut pas achevé. Une fois le trouble-fête mis hors de la volière, les autres oiseaux ont pu souffler et se consacrer à leur partenaire. Malheureusement, la femelle tête noire cessa toute activité : le nid ne fut pas terminé et aucun œuf ne fut pondu.

Début mai, je sortais le mâle verdier de l'Himalaya. Celui-ci repéra la femelle tête noire, et contrairement à l'an passé, se mit à lui faire la cour. La parade consista à se rapprocher, corps tendu avec ou sans matériaux de construction en bec, de la femelle tête noire.

Fin mai 2000, un nid fut construit dans le fond de la volière, contre le grillage et des branchages, à environ 1m60 du sol, dans un endroit protégé des regards et ensoleillé. Le 03 juin 2000, un œuf blanc fut pondu, faiblement tâcheté de marron dans sa partie la plus ronde. Deux autres suivirent, mais tous les trois furent clairs.



Photo 05 : Nid et œufs de verdier à tête noire (saison 2000).



Photo 06 : Nid et œufs de canari avec un œuf de verdier à tête noire (saison 2000).

Fin de la saison 2000 et retour dans les cages d'hivernage. Le mâle verdier de l'Himalaya s'éteindra au cours de l'hiver.

Nous voici au printemps 2001. Je n'ai toujours pas trouvé de mâle verdier à tête noire d'élevage dans ma région. Il faut dire que l'élevage de ce verdier n'était pas ma priorité, et je me refuse d'acheter du premier coup des oiseaux d'importation, préférant, pour une question qui peut être qualifiée d'éthique, rechercher sur plusieurs années des oiseaux d'élevage, et ne me tourner vers l'importation qu'en désespoir de cause. Ma femelle verdier à tête noire se retrouve donc en volière avec les sempiternels canaris, le bouvreuil à longue queue (mâle) et le chardonneret de l'Himalaya (mâle).

Ayant déménagé à Paris depuis peu, je me rends au marché aux oiseaux où je cède enfin à la tentation d'acheter un mâle tête noire pour ma femelle. Dès mon retour en Alsace deux semaines après l'achat, je mets le mâle dans la volière. Le week-end se termine, et il faut que je retourne travailler dans la capitale, laissant mes oiseaux à la charge de mon frère (que je remercie d'ailleurs).

Il faut croire que les verdiers se sont bien entendus, puisqu'un nid est bâti et que le 26 avril 2001, le premier des quatre œufs est pondu. Trois œufs semblent être fécondés. Mais là, nouveau coup du sort, deux petits jours avant l'éclosion : des prédateurs, probablement des mustélidés, attaquent la volière de nuit et le mâle verdier à tête noire décède, la patte arrachée. La femelle, qui avait bâti son nid en hauteur, est blessée, et le nid renversé.

Amèrement déçu, je pense que la saison est finie, et que la femelle, choquée, mettra du temps à se remettre. Elle a perdu des phalanges à sa patte droite, ce qui la handicape légèrement pour se maintenir perchée.

Pourtant, lorsque je reviens en week-end début juin 2001, j'eus la surprise de constater que la femelle verdier à tête noire reconstruisait son nid. Mais qui donc est le mâle qui s'intéresse à elle ?

En observant les oiseaux de la volière, je remarque que le chardonneret de l'Himalaya suit la femelle et prend des matériaux dans son bec ! Y aura-t-il des hybrides chardonneret de l'Himalaya (*Carduelis c.caniceps*) X verdier à tête noire ? Cela sauverait ma saison, et il serait très excitant de découvrir le plumage des jeunes hybrides ! Ah ! Passion, passion...vous avez certainement connu, en tant qu'éleveur, la joie d'anticiper une réussite d'élevage, de se faire des « films » tellement l'opportunité semble belle. Des hybrides *C.c.caniceps* X *C.ambigua*, une grande première pour moi !

Le nid achevé, des œufs furent pondus, et le chardonneret de l'Himalaya était attentif au nid et à la femelle. Les choses se présentaient vraiment bien.

Fin juin 2001 : éclosion du premier et unique jeune hybride. Quelle joie, même à 500 km de distance. Mais reste le problème des prédateurs et des rongeurs qui envahissent la volière. Tout se passera-t-il bien ? L'hybride atteindra-t-il sa maturité ? A chaque mail de mon frère, je m'attends à recevoir de mauvaises nouvelles, mais tout se passe bien, le jeune est nourri par ses deux parents, et quitte le nid environ quinze jours après sa naissance. Dans deux semaines il sera sevré, et direction les cages d'hivernage pour le protéger des prédateurs, qui pour l'instant laissent la volière tranquille.



Photo 07 : Hybride de [Chardonneret de l'Himalaya X Verdier à tête noire] (saison 2001).

Mais à quelques jours du sevrage, je reçois un mail de mon frère : nouvelle attaque des prédateurs, des canaris sont décédés, une patte arrachée, ainsi que le jeune hybride qui s'avérait très prometteur.

Je ne vous parle pas de la profonde déception qui s'installa en moi. Aussi, dès l'automne 2001, mon père et mon frère ont œuvré pour sécuriser la volière : construction d'un sas d'entrée, construction d'une chape de dalles en béton lavé à la place du sol en terre, obstruction de chaque passage par une double épaisseur de grillage (maille de 11mm doublée d'un grillage d'une maille de 5 mm, notamment au pied des arbustes plantés dans la volière). A nous trois (mais surtout eux deux) nous terminâmes au début du mois de mai 2002. Entre temps, il y a eu Ypres en janvier, puis l'achat d'un mâle verdier à tête noire issu de l'importation belge, grâce à une amie, ainsi que l'achat d'un couple de verdier de Chine et de verdiers de l'Himalaya.

Revoilà donc pour la saison 2002 (au mois d'avril) toujours la même femelle verdier à tête noire, âgée au minimum de 4 ans, un jeune mâle *C.ambigua* et un couple de verdier de l'Himalaya et de Chine en plus des 4 canaris femelles restantes (cessation d'élevage). Le mâle *C.c.caniceps* étant décédé au cours de l'hiver passé, il n'y aura plus d'hybride *C.c.caniceps X C.ambigua* cette année.

Vous pensiez que cette année serait la bonne, au vu des péripéties passées ? Moi aussi, si ce n'est que nous avons oublié un « détail » lors de la sécurisation de la volière : le toit. Les martres, car je pense que ce sont elles, ont agrandi un défaut du toit, et quasiment décousu le grillage sur une trentaine de cm, assez pour tuer la femelle verdier de l'Himalaya et le mâle verdier à tête noire ainsi que le mâle verdier de Chine. La femelle verdier de Chine, bien qu'ayant une patte en moins, vit toujours à ce jour. A croire que les martres ont choisi de détruire tous mes couples !!

Dépité, je construis un double toit grillagé pour empêcher les martres qui grimperaient sur le toit d'atteindre les oiseaux. La saison semblait finie avant même d'avoir commencé. Les semaines s'écoulèrent sans aucun rongeur au sein de la volière, et sans aucune attaque de prédateurs. La volière était (et est toujours) sécurisée, mais je n'ai plus de couple hormis les canaris. Au courant de mes déboires, Alice, mon amie éleveuse me ramène de Belgique un autre mâle verdier à tête noire, que je relâche en volière sans oser trop y croire.



Photo 08 : Verdier à tête noire, mâle.

Autant le premier mâle tête noire chantait et était vif, autant celui-ci était calme et silencieux.

Pas de parade apparente d'aucun des verdiers, *spinoides* ou *ambigua*. Mais là encore, à la mi-mai, la femelle tête noire fit son nid en hauteur, à l'endroit où elle fut attaquée l'année passée, tellement en équilibre au croisement de plusieurs branches que le bagage fut rendu impossible à réaliser sans risquer de tout détruire. Début juin 2002, 2 jeunes éclosent sur les 3 œufs pondus. La joie se veut contenue, au vu des années précédentes, on ne sait jamais...

Trois semaines plus tard, une femelle canari agate opale mosaïque rouge nourrit un jeune : c'est forcément un hybride de verdier, mais à tête noire ou de l'Himalaya ? Aucun mâle ne s'intéresse à la petite famille de la serine. Il faudra donc attendre les premières plumes pour se faire une idée.

La naissance de cet hybride jette toutefois un doute quant à la paternité des jeunes verdiers : sont-ils des hybrides de verdier d'Himalaya X verdier à tête noire ou de véritables verdiers à tête noire ? Là aussi, les mâles se désintéressent royalement de la famille verdier, je n'ai donc pas d'indice à ce sujet les premiers jours de juin.

Je prends à la mi-juin les premières photos des trois jeunes oiseaux, dont aucun ne possède de bague fermée : impossible de baguer les jeunes verdiers sans risque majeur, et le jeune hybride de la femelle canari a perdu sa bague. Les clichés me font penser que les jeunes verdiers sont un mâle et une femelle (si

mon astuce pour reconnaître le sexe des hybrides chardonnerets X canari marche aussi pour ces verdiers). Mais à ce moment là, je pense aussi que les trois jeunes sont des hybrides du verdier de l'Himalaya, j'en parlerai peut-être dans un prochain article.

Les semaines s'écoulèrent paisiblement jusqu'au mois de novembre, entre doute persistant en ce qui concerne la paternité des jeunes verdiers, et la certitude maintenant que le jeune de la femelle canari est un hybride verdier de l'Himalaya X canari, probablement une femelle. En cette deuxième semaine de novembre 2002, la mue des jeunes verdiers semble entièrement terminée.

N'ayant pas trouvé de document me permettant de comparer le développement de ces jeunes verdiers avec celui des jeunes verdiers à tête noire et des jeunes verdiers de l'Himalaya, je pense écrire un article retraçant mon étude et mes doutes au sujet de ces jeunes oiseaux, et j'en profite pour lancer un appel à toute personne pouvant me procurer des photos de ces deux espèces de verdiers, en plumage juvénile et immature. En tout cas, le phénotype des jeunes verdiers ressemble en tout point (jusque là) à celui des verdiers à tête noire.

Au bout de quatre années, mon élevage de verdier à tête noire semble amorcé, puisque je dispose à ce jour d'un couple reproducteur et d'un couple de jeunes verdiers à tête noire issus de propre élevage. Je compte compléter les effectifs en introduisant du sang neuf dans l'élevage.

En conclusion, les photos des 2 jeunes, promesse d'espoir pour la saison 2003 :



Photo 09 : Verdier à tête noire, femelle immature (saison 2002).



Photo 10 : Verdier à tête noire, mâle immature (saison 2002).

Auteur : SCHLUB Stéphane
Article rédigé le 18 novembre 2002
Correspondance : stephane.schlub@free.fr

Cet article a été publié :

- dans sa version originelle sur le site de MAURISOT Alice :

"[Best of Piafs](http://bestofpiafs.free.fr/bestof/index.php)" (<http://bestofpiafs.free.fr/bestof/index.php>) pages : <http://bestofpiafs.free.fr/bestof/E6a.php>

- en version non-intégrale dans la revue de l'UOF :

"[Les oiseaux du monde](http://www.uof.asso.fr/index.htm)" (<http://www.uof.asso.fr/index.htm>) pages : 26 à 29, mensuel n°218, juin-juillet 2004.

Remarques : statut juridique du chardonneret de l'Himalaya.

Les chardonnerets de l'Himalaya m'ont été vendus en 1999 par un importateur connu sous le nom de *Carduelis caniceps*. Sachant que le chardonneret élégant et les autres chardonnerets "à tête noire" sont protégés en France et interdits de commerce, je me suis renseigné auprès de la Direction Départementale des Services Vétérinaires, des services de la douane française et de la DRIRE (Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) du Bas-Rhin afin de savoir si je pouvais acheter ces oiseaux. Ces différents services m'ont répondu affirmativement, les deux derniers précisant que si jamais il y avait une restriction sur la commercialisation de ces espèces, ce serait l'importateur qui serait en tort. Lors de l'achat de ces oiseaux (réceptionnés à domicile), la facture ne comportait aucun nom des espèces livrées (ni scientifique, ni vernaculaire). L'importateur a toujours refusé de me donner une facture mentionnant les espèces vendues. J'ai découvert très récemment (en 2003) l'existence de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), en faisant des recherches sur les mesures juridiques de protection et de préservation des espèces sauvages. Ces recherches et l'aide de l'ONCFS m'ont permis de me rendre compte, bien *a posteriori* (puisque ces oiseaux sont décédés avant de faire souche), que la commercialisation des chardonnerets de l'Himalaya, *Carduelis carduelis caniceps*, est interdite, **le droit français protégeant l'espèce *Carduelis carduelis* et toutes ses sous-espèces de tout acte de prédation ou de commerce par l'article 1 de l'arrêté du 17 avril 1981**. Les hybrides de chardonnerets bénéficient des mêmes mesures de protection que le chardonneret, sauf si le degré de protection dont jouit le partenaire du chardonneret est plus élevé. Auquel cas, **les hybrides bénéficient du degré de protection le plus rigoureux s'appliquant à ses parents.**